

## Actes du 18<sup>e</sup> colloque de l'AQPC



*Comment se réaliser  
dans le cégep d'aujourd'hui ?*

10A83

**De l'élaboration locale du programme d'études  
à la planification des cours**

Pierre DESJARDINS, Ginette DION  
Conseillers pédagogiques  
Collège de Trois-Rivières



**Association québécoise  
de pédagogie collégiale**

## DE L'ÉLABORATION LOCALE DU PROGRAMME D'ÉTUDES À LA PLANIFICATION DES COURS

Pierre DESJARDINS, Ginette DION  
Conseillers pédagogiques  
Collège de Trois-Rivières

### Introduction

À l'heure où l'élaboration des programmes d'études est laissée à chacun des collèges, que de nouvelles habiletés à développer ! Bien simplement, voici la démarche que nous avons expérimentée au cégep de Trois-Rivières, afin de réaliser le passage des devis ministériels aux plans de cours. Le premier volet touche le processus d'élaboration locale des programmes techniques. Le second volet s'attarde à la session de formation sur la planification pédagogique qui accompagne ce processus.

### De l'élaboration locale du programme d'études...

Le processus d'élaboration locale d'un programme d'études techniques au cégep de Trois-Rivières repose sur les intentions suivantes : favoriser la réflexion pédagogique, la compréhension intégrée des compétences du programme et le consensus entre les différents intervenants du programme. Un guide local d'élaboration des programmes (1) est disponible pour accompagner le processus.

Le développement de ce processus dynamique est confié à une équipe d'élaboration. Toutefois, avant de mettre sur pied cette équipe, quelques conditions élémentaires doivent être réunies. En effet, il est souhaitable que les professeurs du département, ainsi que les professeurs des disciplines concernées par le programme, prennent connaissance des étapes et des documents du ministère de l'Éducation pour la révision des programmes d'études, de l'approche par compétences comme méthode d'élaboration des programmes et des grandes étapes de l'élaboration locale d'un programme d'études.

S'attarder à réaliser ces trois conditions, c'est se doter d'une police d'assurance puisque le professeur peut se représenter plus facilement la phase de la gestion de programme au sein de laquelle il interviendra. Il est aussi sensibilisé au vocabulaire lié à l'approche par compétences dans la présentation du programme en objectifs et standards : l'énoncé de la compétence et ses éléments, le

contexte de réalisation et les critères de performance pour l'évaluation des apprentissages. Finalement, l'enseignant entrevoit la démarche que privilégie son collège pour élaborer un nouveau programme d'études.

*Mettre sur pied des équipes de travail* marque le début du processus d'élaboration. Le comité de programme initie la formation de l'équipe d'élaboration, laquelle est composée de deux à trois enseignants de la discipline maîtresse et du conseiller pédagogique. La direction des études met sur pied un comité conseil dès la réception du programme d'études formulé en compétences. Le comité conseil détermine les disciplines qui participeront au développement des compétences. En effet, il nous apparaît important, qu'en début de processus, les disciplines qui seront dorénavant incluses dans la formation spécifique du programme soient précisées. Selon la recommandation motivée du comité conseil, la direction des études décide des disciplines intervenant dans le programme révisé.

L'équipe d'élaboration entre maintenant en scène pour *s'approprier l'ensemble des compétences du programme*. Pour ce faire, elle distingue les compétences particulières et générales à l'aide de la matrice des compétences. Elle poursuit sa réflexion avec la définition du logigramme des compétences, lequel permet de déterminer les compétences de première, de deuxième et de troisième année. Ainsi, les liens préalables et préparatoires entre les compétences se dessinent.

Par la suite, elle *élabore une grille des compétences du programme* en estimant le nombre d'heures de la formation spécifique pour chacune des sessions. Dans les discussions, la préoccupation des cours, des stages, des cours de projets et de la formule alternance travail-études est constante. Finalement, un projet de grille de programme avec les compétences est esquissé.

À la fin de cet exercice d'appropriation, l'équipe d'élaboration présente les compétences que développeront les différentes disciplines et le nombre d'heures s'y rattachant. C'est à ce moment que les disciplines contributives élaborent un plan cadre des compétences afin de

mettre en lumière la portée de leur intervention. Le plan cadre des compétences (voir annexe 1) permet de réfléchir sur la séquence des apprentissages et sur les contenus privilégiés. Ainsi, un dialogue s'amorce entre les disciplines contributives et la discipline maîtresse.

L'équipe d'élaboration présente les résultats de ses travaux au comité de programme, lequel recommande le tout à l'approbation de la direction des études. Ceci étant fait, l'équipe d'élaboration et les disciplines contributives finalisent le plan cadre de chacune des compétences. Tous les professeurs participant au programme prennent connaissance des plans cadres des compétences, lesquels identifient les nouveaux contenus, énoncent le choix des stratégies pédagogiques, spécifient les liens entre les compétences et précisent les différents types de cours, de stages et de projets. C'est à ce moment que la grille des compétences du programme est restructurée et détaillée (voir annexe 2).

**Regrouper les compétences et les éléments de compétences afin de formuler les cours** devient l'étape suivante. Le tableau descriptif de l'annexe 3 permet de repérer les compétences ou les éléments de compétences qui seront développés dans chacun des cours. Finalement, la rédaction de la grille du programme avec les titres de cours, les pondérations et les préalables requis est complétée.

De plus, il faut présenter le bien-fondé des travaux à différentes instances du collège tout au long de la démarche. L'équipe d'élaboration a l'obligation d'informer le comité de programme de tous les travaux réalisés à chacune des étapes. Il va sans dire que la direction des études reçoit le même traitement de faveur. Ces multiples rencontres favorisent le consensus entre les différents acteurs du nouveau programme d'études. Ainsi, le comité de programme et la direction des études sont habituellement les premiers à consulter la grille du nouveau programme. Par la suite, la commission des études se penche sur la proposition et la recommande au conseil d'administration.

### ... à la planification des cours.

Une session de perfectionnement sur la planification pédagogique est nécessaire lorsque l'équipe d'élaboration a terminé le plan cadre pour chacune des compétences du programme et a regroupé les compétences et les éléments de compétences pour constituer des cours. Cette session vise tout d'abord à assurer la transition des plans cadres de compétences aux plans cadres de cours pour passer ensuite à la planification détaillée du cours et à la rédaction du

plan de cours remis à l'élève. Le tableau de l'annexe 4 illustre bien les documents utiles au programme et à tous les professeurs qui interviennent dans la formation des élèves. Notons ici que la conception d'un plan cadre de cours est un élément nouveau dans la planification pédagogique.

Cette session de perfectionnement destinée à toute l'équipe des professeurs du programme, discipline maîtresse et disciplines contributives, repose sur la conviction que les échanges et la collaboration de tous et de chacun à la formation des élèves apportera une signification particulière à l'enseignement. La vue synoptique de la formation, en annexe 5, démontre le cheminement proposé aux professeurs vers le plan de cours remis à l'élève. Chacun des modules décrit les activités de réflexion et de production exigées par le processus de planification stratégique, c'est-à-dire une planification qui intègre les connaissances, les méthodes et les habiletés dans chacun des cours.

Il est à souligner également que cette session s'appuie sur les savoirs d'expérience des professeurs ainsi que sur leurs habiletés de planification. Dans sa démarche, elle s'inspire largement des travaux réalisés par le groupe des répondants locaux Performa du Pôle de l'Est sur le *Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence* (2). Les recherches sur la motivation scolaire soutenues par l'AQPC et le CÉDAP ont aussi été mises à profit pour que les professeurs puissent *Tracer les chemins de la connaissance* (3).

**Au plan cadre de cours**, avec la compréhension de la compétence ou des compétences sollicitées par le cours, il est primordial de déterminer un objectif terminal d'intégration afin de choisir les connaissances essentielles, les habiletés et les méthodes à développer. En lien direct avec l'objectif d'intégration, le contexte de réalisation de l'examen synthèse de cours est aussi précisé à cette étape, afin d'avoir toujours présent à la mémoire les capacités que l'élève devra développer et les habiletés qu'il démontrera lors de cet examen. Déjà s'amorce une réflexion sur l'ordre des éléments de compétences et des objectifs d'apprentissage qui y sont associés. Le plan cadre de cours est destiné au programme et à l'équipe des professeurs responsables du cours.

**Au schéma intégrateur des connaissances**, c'est l'organisation des connaissances essentielles à acquérir comme des habiletés à développer qui est la pierre d'angle de la réflexion. La progression dans les apprentissages ne doit-elle pas respecter le processus d'apprentissage, en partant du connu vers l'inconnu, du simple au complexe,

en intégrant la logique des concepts ou du processus de travail ! Finalement, la représentation graphique des éléments clés du cours, tant pour les contenus, le processus d'apprentissage que pour le processus de travail, demeure une façon créative, pour chacun des professeurs, de communiquer le cheminement du cours aux élèves et à leurs collègues lors de la session. La présentation des schémas intégrateurs a été déterminante pour créer les liens de collaboration d'un cours à l'autre ou d'une discipline à l'autre. Un approche programme en action, quoi !

***Au tableau de la planification de l'apprentissage et de l'enseignement*** en annexe 6, une attention est portée sur le choix des activités pédagogiques et d'évaluation, et ce, pour chacun des modules de cours ou pour chacune des périodes de cours. Pour le professeur, selon la formule pédagogique qu'il met en oeuvre, que doit-il préparer pour que l'élève soit en processus d'apprentissage, avant, pendant et après le cours ? Que doit-il planifier pour s'assurer que les habiletés disciplinaires et transdisciplinaires se développent ? Quel type d'encadrement doit-il fournir aux élèves ? Comment doit-il réaliser les activités d'évaluation formative afin de s'assurer que les élèves manifestent les habiletés requises lors de l'examen synthèse de cours ? Ce tableau peut être modifié à la convenance des professeurs, notamment pour indiquer le matériel didactique ou pour insérer des exemples puisés dans le domaine de la formation technique.

***Au plan de cours remis à l'élève***, qu'y a-t-il de nouveau et pourquoi dans les pratiques pédagogiques ? Bien sûr, de cette réflexion et des informations contenues dans le schéma intégrateur et le tableau de planification, il faut retenir les points saillants à communiquer à l'élève. Ainsi, le plan de cours informe sur la place du cours dans le programme de formation autant par ses objectifs que par l'utilisation des connaissances et des habiletés nécessaires aux autres cours de la formation. Le schéma intégrateur présente les connaissances, les habiletés et les méthodes avec les liens entre elles. La vue synoptique du cours résume le déroulement des apprentissages et le cheminement de l'élève. L'évaluation des apprentissages est précisée par le contexte de réalisation de l'examen synthèse de cours, ce qui sécurise l'élève. Il y a lieu aussi, selon la personnalité de chacun des professeurs, de souligner l'importance de l'engagement des élèves dans leur apprentissage et de nommer explicitement les habiletés transdisciplinaires sollicitées par ce cours dans la formation.

## Conclusion

Cette démarche d'accompagnement des professeurs dans le processus d'élaboration locale d'un programme technique jumelée à la session de perfectionnement en planification pédagogique a permis de vivre une expérience d'approche programme réaliste en s'appuyant sur les compétences de chacun dans l'équipe professeurs et conseillers pédagogiques. Le partage des schémas intégrateurs pour chacun des cours et les efforts fournis pour la planification détaillée en se souciant de l'apprentissage assureront, pour les élèves, un enseignement mieux intégré.

Nous avons exploré et appliqué avec les professeurs quelques pistes pour un enseignement stratégique, principalement pour l'attention accordée aux connaissances antérieures dans tout apprentissage et pour l'organisation structurée des connaissances, afin de favoriser chez les élèves l'intégration des apprentissages. Le prochain défi est de revivre cette expérience d'élaboration et de perfectionnement avec d'autres programmes d'études.

- (1) DESJARDINS, Pierre. *Guide d'élaboration locale d'études techniques*, Cégep de Trois-Rivières, Direction adjointe aux programmes, 1998.
- (2) DESHAIES, Pierre et al. *Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence*, Pôle de l'Est, Performa 1996.
- (3) BARBEAU, Denise et al. *Tracer les chemins de la connaissance. La motivation scolaire*, AQPC, Montréal, 1997.

**PLAN CADRE DES COMPÉTENCES - TECHNIQUES D'HYGIÈNE DENTAIRE 111.A0**

**ANNEXE 1**

<b>Compétence : 00L7</b>  Appliquer les mesures de protection universelle		<b>Préalable :</b> Préparatoire à : 00LA, 00LC, 00LD, 00LJ, 00LK, 00LL, 00LM, 00LP, 00LQ et stages	Durée : (T-L) : 90 h (S) : 45 h Pondération : (3-3-2) 0-3-0 Unités : 2 2/3 1
<b>Contexte de réalisation :</b> - En cabinet dentaire ou dans le secteur public - À l'aide de la documentation et des références appropriées - À l'aide du matériel, des produits, des appareils et de l'équipement appropriés			
Éléments de la compétence et sous-éléments	Séquence d'apprentissage (Que doit-il savoir avant de )	Critères de la performance	Contenu
3. Utiliser différents moyens de nettoyage, de désinfection et de stérilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Identifier la composition chimique des différents produits de désinfection et de stérilisation</li> <li>· Identifier les avantages et les inconvénients reliés à l'utilisation des différents produits de désinfection et de stérilisation</li> <li>· Décrire le fonctionnement et l'utilité des différents appareils</li> <li>· Utiliser le produit ou l'appareil en respectant rigoureusement les recommandations du fabricant</li> </ul>	3.2 Respect rigoureux des recommandations du fabricant au moment de la manipulation du matériel, des produits, des appareils et de l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les différents produits de désinfection, de stérilisation et de nettoyage</li> <li>· Les différents appareils de stérilisation</li> </ul>

Tiré : OTIS, F. et OUELLET, L., *Guide de la mise en place d'un programme révisé par compétences*, S.B.P.P.E., Collège François-Xavier Garneau, août 1996, pages 17 et 18

## GRILLE DES COMPÉTENCES DU PROGRAMME

## ANNEXE 2

Première session 285 heures	Troisième session 270 heures	Cinquième session 150 heures
<p>1. Analyser la fonction de travail (1,2 et 3 = 15 h) avec</p> <p>13. Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire (1 et 2 = 60 h) Alors 75 h</p> <p>5. Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou (2 et 3.1-3.2 = 75 h) avec</p> <p>7. Dépister les maladies bucco-dentaires (2 = 15 h) Alors 90 h</p> <p>5. Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou = BIOLOGIE (cellule et systèmes) (5.3.3 = 75 h)</p> <p>9. Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail (= 45 h)</p>	<p>7. Dépister les maladies bucco-dentaires (1-3.1-4 = 65 + 5 h = 60 h)</p> <p>14. Effectuer des opérations de parodontie (1,2,3 et 5 = 60 h + 15 h pratique client) avec</p> <p>15. Effectuer un polissage sélectif (= 15 h) Alors 90 h</p> <p>2. Appliquer les mesures de protection universelle (2 et 3 = 15 h) avec</p> <p>3. Appliquer des mesures de santé et de sécurité (=30 h) (Dont 15 h RCR) Alors 45 h</p> <p>16. Effectuer des opérations liées à la prothodontie et</p> <p>14. Effectuer des opérations de parodontie (4) (= 75 h (25h de +)</p>	<p>1. Analyser la fonction de travail (4 = 15 h au lieu de 8 h) avec</p> <p>4. Effectuer des tâches administratives liées au milieu de travail (Complet = 15 h) avec</p> <p>13. Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire (3 et 4 = 30 h) Alors 60 h</p> <p>19. Intervenir en santé dentaire préventive (1.1-1.2-1.3-1.4-2-3.3-4.1-4.3 = 90 h)</p> <p>STAGE 2 = 225 h</p>
Deuxième session 270 heures	Quatrième session 195 heures	Sixième session 105 heures
<p>5. Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou (1, 4 et 5 = 45 h) avec</p> <p>7. Dépister les maladies bucco-dentaires (3.2-3.3-3.4 = 15 h) Alors 60 h</p> <p>2. Appliquer les mesures de protection universelle (1= microbiologie, système cardio-vasculaire = 60 h)</p> <p>9. Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail (= 45 h)</p> <p>10. Établir des liens entre la nutrition et la santé bucco-dentaire (= 45 h)</p> <p>11. Concevoir un plan de traitement préventif (= 45 h) avec</p> <p>19. Intervenir en santé dentaire préventive (2 individuel = 15 h) Alors 60 h</p>	<p>6. Établir des liens entre l'anamnèse et les traitements d'hygiène dentaire (= 30 h) avec</p> <p>12. Informer la cliente ou le client des possibilités de traitement (= 30 h) Alors 60 h</p> <p>8. Prendre des radiographies bucco-dentaires (1-2-3-4-6 = 75 h à 2 profs)</p> <p>18. Effectuer des tâches de dentisterie opératoire (= 60 h)</p> <p>STAGE 1 = 60 h</p>	<p>17. Collaborer aux traitements orthodontiques (= 90 h) avec</p> <p>8. Prendre des radiographies bucco-dentaires (= 15 h) Alors 105 h</p> <p>19. Intervenir en santé dentaire préventive (1.5-3.1-3.2-3.3-4 = 60 h)</p> <p>STAGE 3 = 240 h (180 : clinique; cours porteur, 2 h/sem théorie, 60 : santé comm.)</p>
<p>Heures de contact théorie et laboratoire : 1 275 h</p> <p>Stage : 525 h</p>		

## ANNEXE 3

## Tableau descriptif du programme THD 111.A0 (formation spécifique)

1<sup>o</sup> session

No et titre du cours	H	Un	Pondération	T-L-S	Préalables	Code	Compétence(s) et élément(s) de compétence
111-HJG-05 Hygiéniste dentaire et la prévention	75	2 2/3	(3-2-3)	T-L		00LJ	Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire (éléments de compétence 1.1.1, 1.1.2 et 2) «60 h »
						00L6	Analyser la fonction de travail (éléments de compétence 1, 2 et 3) «15 h »
111-HJH-06 Anatomie et physiologie de la tête et du cou	90	3	(3-3-3)	T-L		00LA	Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou (élément de compétence 2 et éléments de compétence 3.3.1 et 3.3.2) «75 h »
						00LC	Dépister les maladies bucco-dentaires (élément de compétence 2) «15 h »
350-HJW-03 Interrelations et communication en milieu de travail  (Psychologie)	45	2	(2-1-3)	T		00LE	Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail (dimension psychologique) «45 h »
101-HJZ-05 Notions de biologie  (Biologie)	75	3	(4-1-4)	T		00LA	Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou (éléments de la compétence 5.3.3) «75 h »
<b>Total : 1<sup>o</sup> session</b>	<b>285</b>	<b>10 2/3</b>	<b>(12-7-13)</b>				

Note : PA : préalable absolu

PR : préalable relatif (50 à 59%)

Août 1998 Fichier : tabnprog.j98

	<b>DEVIS DU PROGRAMME D'ÉTUDES</b>	<b>PLAN CADRE DES COMPÉTENCES</b>	<b>PLAN CADRE DE COURS</b>	<b>TABLEAU DE LA PLANIFICATION DÉTAILLÉE DU COURS</b>	<b>PLAN DE COURS REMIS À L'ÉLÈVE</b>
<b>Type de document</b>	Document officiel, unique et non modifiable	Document local issu de l'analyse des compétences du programme	Document local, unique, devant être révisé périodiquement	Outil de travail individuel ou collectif	Document local, individuel ou collectif
<b>Objectifs</b>	Déterminer les orientations du programme et les compétences formulées en objectifs et standards	Déterminer les séquences d'apprentissage et le contenu de chacune des compétences	Convenir de choix communs (consensus) et planifier l'enseignement	Faciliter le passage du plan cadre au plan de cours	Informar sur le déroulement du cours
<b>Qui le produit?</b>	MEQ	Équipe de professeurs assistée d'un conseiller pédagogique	Équipe de professeurs du programme	Professeur ou équipe de professeurs pour un cours	Professeur ou équipe de professeurs pour un cours
<b>À l'intention de qui?</b>	Pour les collèges	Pour tous les professeurs de la formation spécifique du programme	Pour les professeurs et le comité de programme	Pour les professeurs qui donnent le cours	Pour les étudiantes et les étudiants
<b>Cheminement du document</b>	Du MEQ aux collèges	De l'équipe de professeurs au département, au comité de programme, à la direction des études et à la commission des études	De l'équipe des professeurs au département, au comité de programme et à la direction des études	Aux professeurs qui donnent le cours	Du professeur ou l'équipe de professeurs au département, aux élèves et à la direction des études

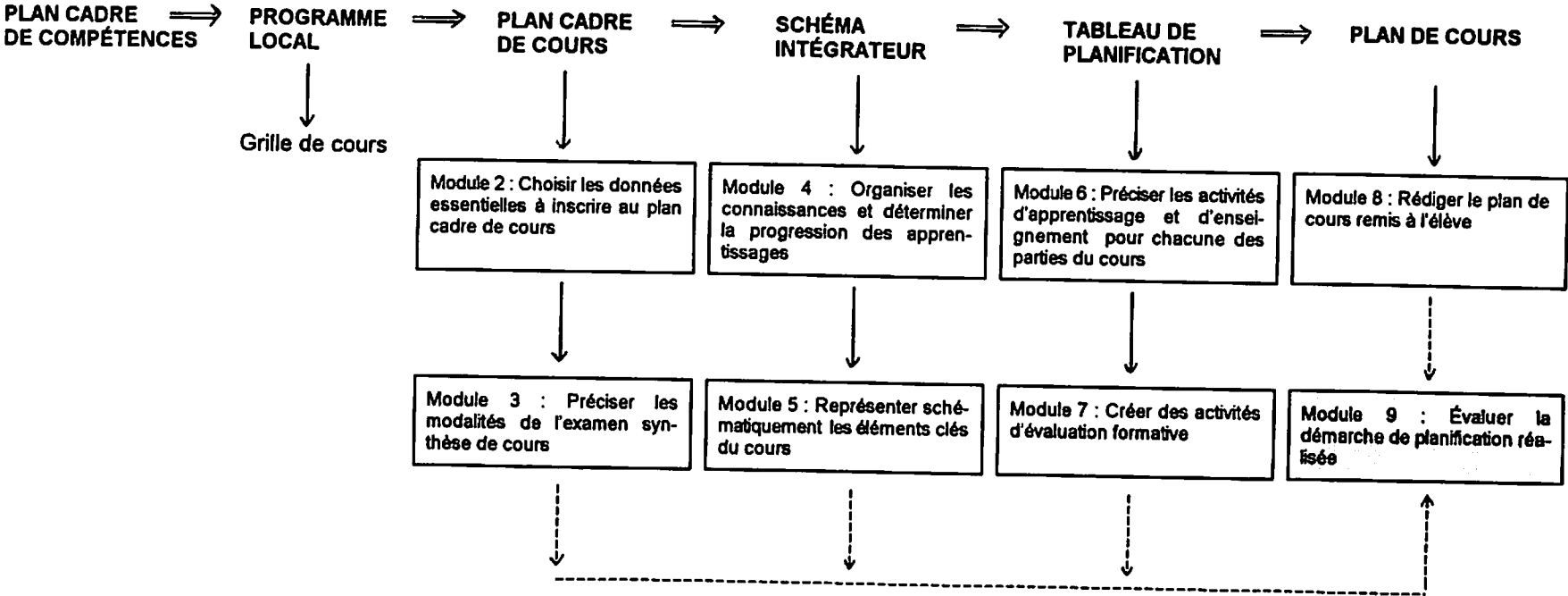
Tableau inspiré de : *Le plan cadre : un outil de planification de l'enseignement pour les programmes développés selon l'approche par compétences*, Collège de Sherbrooke, SRD, septembre 1995, p.3.



# VUE SYNOPTIQUE DE LA FORMATION

Module 1 : Situer la formation dans le processus d'élaboration du programme d'étude

∞



## PLANIFICATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ENSEIGNEMENT

COURS : \_\_\_\_\_ OBJECTIF TERMINAL D'INTÉGRATION : \_\_\_\_\_

PONDÉRATION : \_\_\_\_\_ SESSION : \_\_\_\_\_

TEMPS REQUIS	OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU SOMMAIRE	ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES		ACTIVITÉS D'ÉVALUATION FORMATIVE SOMMATIVE	TEMPS D'APPRENTISSAGE		ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE VISÉS
			APPRENTISSAGE (ce que l'élève fait)	ENSEIGNEMENT (ce que l'enseignant fait)		THÉORIE	PRATIQUE	